

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE
TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE L'AIRE TOULONNAISE**

NUMERO

De la délibération

1934

OBJET

de la délibération

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

Autorisation du Président ou
son représentant à signer le
marché relatif à l'achat des
objets publicitaires du
SITTOMAT

SEANCE PUBLIQUE DU : JEUDI 9 OCTOBRE 2025 à 9H30

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Conformément à la convocation du 26 septembre 2025, le Comité Syndical s'est réuni le mercredi 1er octobre 2025 à 14H00, dans la salle « Jean-Mathieu MICHEL » au S.I.T.T.O.M.A.T. Les affaires ont été présentées mais n'ont pu être votées du fait de l'absence de quorum.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 3 octobre 2025 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

Présents : Christine SINQUIN – Jean TEYSSIER– Bernard MARTINEZ

Absents ou excusés : Robert BERTI – Gérard CABRI – Jean PLENAT – Patrick MARTINELLI – Chrystelle GOHARD – Patrick BOUBEKER – René CASTELL – Anne Marie METAL – Christine SINQUIN – Jean-Luc VITRANT – Michel LE DARD– Albert TANGUY– Jean-Luc GRANET – Hélène BILL – Luc de SAINT SERNIN– Robert BENEVENTI – Ange MUSSO

Délégués en exercice 20

Quorum 11

Présents 3

Absents ou excusés 17

Procuration(s) 0

Madame Christine SINQUIN

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

1934

MONSIEUR LE VICE-PRESIDENT DELEGUE AUX MARCHES PUBLICS DONNE LECTURE DE L'EXPOSE SUIVANT,

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLEGUES,

La Commission Mixte réunie le 17 septembre 2025 a donné un avis favorable au dossier qui vous est présenté.

Par délibération n°1635 du 28 octobre 2020, le Comité Syndical autorisait la signature des marchés afférents à la communication du SITTMAT sur le territoire de l'aire toulonnaise (CASSB, MTPM et CCVG) pour lequel le Syndicat assure la gestion du contrat de performances conclu avec l'éco-organisme CITEO sur les emballages et papiers ménagers, ainsi que la gestion de la collecte sélective en points d'apport volontaire. Ces marchés ont été notifiés en novembre 2020 pour une durée maximale de quatre ans.

Une procédure d'appel d'offres ouverts a ainsi été lancée concernant l'achat d'objets publicitaires.

Il s'agit d'un marché à bons de commande, les prestations étant réglées par l'application de bordereaux des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Sa durée est d'un an, renouvelable au maximum trois fois par période d'un an.

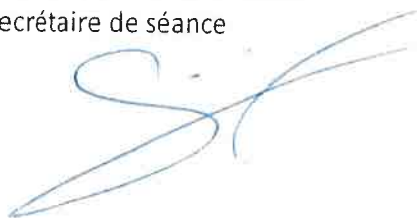
Lors de sa séance du 4 juin 2025, la Commission d'Appels d'Offres a classé en n°1 la société PFC DULLAC, laquelle a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement précisés dans le règlement de la consultation.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

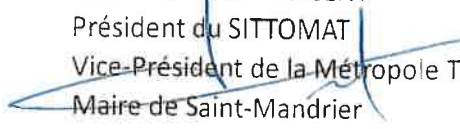
- 1- Adopter l'exposé qui précède ;
- 2- Autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché relatif à l'achat d'objets publicitaires du SITTMAT avec la société PFC DULLAC;
- 3- Dire que les crédits correspondants sont et seront inscrits aux Budgets 2025 et suivants à l'article 611 de la section de fonctionnement.

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Madame Christine SINQUIN
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT
Président du SITTMAT
Vice-Président de la Métropole TPM
Maire de Saint-Mandrier



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le Recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr